



CARACTÉRISTIQUES PRODUIT

Produit prêt à l'emploi très puissant destiné à éliminer par pulvérisation/essuyage toutes les salissures organiques minérales sur toutes les surfaces lavables. S'utilise sur le mobilier pour éliminer les traces d'encre, de nicotine et toutes autres taches tenaces. Élimine également le cambouis, les résidus de fuel, le film autoroutier sur les véhicules (jantes), etc.

MODE D'EMPLOI

Pulvériser le produit sur la surface à nettoyer. Laisser agir quelques minutes puis essuyer avec un chiffon doux et non pelucheux. Rincer les surfaces pouvant entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

ASPECT	COULEUR	PH	DENSITÉ	ODEUR
liquide limpide	violet	11,2 - 12,2	1,00 - 1,02	eucalyptus

CONDITIONNEMENTS

ref. 881211 (100) : bidon 5L - carton x2 - palette x128

ref. 881210 (99) : pulvérisateur 750mL - carton x12 - palette x600

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Eviter les projections oculaires.
- Stocker à l'abri du gel.

NATURE CHIMIQUE

- Agents de surface non ioniques, savon <5%
- Parfums

ENVIRONNEMENT

Surconditionnement : carton recyclable

Bidon de 5L et corps du pulvérisateur 750mL : emballage recyclable

Tête de spray 750mL : non recyclable

Recycler ou éliminer l'emballage conformément aux législations en vigueur.

PURASURF

MULTINET DÉCRAISSANT SURPUISSANT

RÉF : 881210 (750ML) - 881211 (5L)

Dernière mise à jour : 23-12-2025 Ind.2



TYPE DE PRÉPARATION : Prêt à l'emploi

ETIQUETAGE RÈGLEMENTAIRE

- Pas d'étiquetage
 Etiquetage
 Etiquetage additionnel

Consignes de sécurité : se référer à la fiche de données de sécurité

TRANSPORT ADR

- SOUMIS
 NON SOUMIS

CODE DOUANIER

34025090

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)1.42.70.54.55 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

USAGE RÉSERVÉ AUX UTILISATEURS PROFESSIONNELS